



Groupement Hospitalier de Territoire Alpes Dauphiné : le Pr Gilles Pernod élu président de la Commission Médicale de groupement

La commission médicale de groupement (CMG) du groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Alpes Dauphiné s'est réunie pour la première fois le 15 avril 2022 et a procédé à l'élection de son Président et de ses Vice-Présidents, pour un mandat de 4 ans.

- Le professeur Gilles PERNOD, vice-président de la CME du CHU Grenoble Alpes pour les questions territoriales, a été élu Président.
- Trois vice-présidents ont également été élus :
 - o Le docteur Cyrille VENET, représentant le site de Voiron du CHU Grenoble Alpes,
 - o Le docteur Kadher BAALI, président de la CME du CH de Rives
 - o Le docteur Clotilde PASQUIE, suppléée par le Docteur Isabelle PAGNIER, membres de la CME du Centre Hospitalier Alpes Isère

La CMG est composée de 25 membres avec voix délibérative qui sont :

- Les Présidents des Commissions Médicales d'Établissement de chaque établissement partie,
- Le médecin responsable du Département de l'Information Médicale de territoire,
- Les membres titulaires représentant les personnels médicaux, désignés par chaque Commission Médicale d'Établissement en son sein.

Cette nouvelle instance dispose de compétences élargies visant à créer une dynamique renforcée de coopération entre établissements de santé publics et à organiser la gradation des soins au bénéfice des patients du territoire du GHT Alpes Dauphiné.

La CMG est l'instance représentative des personnels médicaux, odontologiques et pharmaceutiques au sein du GHT Alpes Dauphiné. Son président coordonne la stratégie médicale du GHT.

Elle exerce les missions suivantes :

1. élaboration de la stratégie médicale et du projet médical partagé du groupement, et participation à leur mise en œuvre ;
2. contribution à la définition de la politique territoriale d'amélioration continue de la qualité, de la sécurité et de la pertinence des soins, ainsi que des conditions d'accueil et de prise en charge des usagers ;

3. formulation des orientations stratégiques communes s'agissant de la gestion des ressources humaines médicales à l'échelle du GHT (gestion des carrières, attractivité, recrutement, rémunération, temps de travail).

Découvrir le GHT Alpes Dauphiné

Créé en juin 2016 après la loi du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé, le GHT Alpes Dauphiné rassemble 8 établissements publics partageant un engagement commun, guidé par les valeurs et les principes du Service Public Hospitalier.

Leur objectif commun consiste à apporter à chaque patient du territoire du GHT, soit près de **800 000 personnes**, un même niveau de compétences médicales et soignantes, en homogénéisant les pratiques et en organisant les complémentarités partout où cela est possible.

Ils favorisent la coordination des prises en charge médicales, en garantissant l'accessibilité territoriale et la gradation des soins, par la définition commune de parcours de soins.

Les établissements du GHT s'engagent également quant à l'optimisation médico-économique des prises en charge, dans toutes leurs composantes, y compris logistiques et administratives. Ils mobilisent leurs compétences et leurs moyens dans une stratégie rassemblant près de **15 000 ETP** et **4500 lits et places**, répartis sur toutes les filières de soins.

Les 8 établissements membres du GHT Alpes-Dauphiné :

- CHU Grenoble Alpes
 - Dont le site Nord/Michallon, Couple-Enfant, Sud et Voiron*
- Centre Hospitalier Alpes-Isère
- Centre Hospitalier Fabrice Marchiol-La Mure
- Centre Hospitalier de Rives
- Centre Hospitalier de Saint-Laurent-du-Pont
- Centre Hospitalier de Tullins
- Centre Hospitalier de Saint-Geoire-en-Valdaine